

Infrastructure

Cadre d'investissement *durable*

Philosophie

L'investissement durable fait partie intégrante de nos activités et de notre culture, et nous sommes conscients des besoins grandissants de nos clients à cet égard. Conformément à la Déclaration à l'égard des investissements durables et du risque lié au développement durable de Gestion de placements Manuvie, notre équipe Infrastructures est déterminée à investir et à gérer les actifs des clients de façon durable. L'investissement durable dans les infrastructures revêt une importance particulière en raison de la nature à long terme des actifs et de l'horizon de placement. Il est essentiel que les risques et occasions potentiels liés aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) soient évalués de manière proactive afin de préserver et d'accroître la valeur de nos placements. Au bout du compte, nous croyons qu'une surveillance active des risques et des occasions liés aux facteurs ESG de nos placements dans les infrastructures favorise des rendements durables à long terme.

Le présent cadre décrit notre approche en matière d'investissement durable dans les infrastructures et donne un aperçu de la façon dont nous intégrons les facteurs ESG importants dans le cycle de vie des investissements, en tenant compte des caractéristiques de chaque placement, ainsi que du secteur et de la région.

Rôles et responsabilités

Nos équipes de placement sont en mesure de prendre des décisions qui respectent leur philosophie en matière d'investissement de même que les objectifs de leurs clients. Chaque équipe de placement assume la responsabilité de ses propres processus, de la recherche à la mise en œuvre, et l'intégration des facteurs ESG et de la recherche connexe aux processus d'investissement dans les infrastructures est arrimée à cette approche.

Notre équipe Infrastructures est soutenue par des employés spécialisés en investissement durable. L'équipe Investissement durable, Marchés privés travaille en étroite collaboration avec l'équipe Infrastructures pour mettre en œuvre le présent cadre ainsi que la Déclaration à l'égard des investissements durables et du risque lié au développement durable de Gestion de placements Manuvie.

La structure de gouvernance de Gestion de placements Manuvie, conçue pour encadrer les activités d'investissement durable des équipes, est au cœur de notre approche. Le chef mondial, Infrastructures est membre du Comité chargé de l'investissement durable sur les marchés privés, lequel est présidé par le chef, Marchés privés; ce comité oriente la prise régulière de décisions en lien avec le programme d'investissement durable, et ce, en fonction de chaque catégorie d'actif.

Intégration des facteurs ESG au processus d'investissement

Contrôle préalable

- Nous employons une approche axée sur l'importance relative en ce qui concerne le contrôle préalable lié aux facteurs ESG. Cette approche repose sur notre propre expertise et fait appel à des ressources externes comme le Sustainability Accounting Standards Board et les Principes pour l'investissement responsable (PRI)
- Nous effectuons une évaluation des facteurs ESG pour tous les nouveaux placements des fonds. Une évaluation des partenaires d'investissement est réalisée, au besoin

Décision d'investissement et documentation

- Nous incluons une analyse du contrôle préalable lié aux facteurs ESG dans notre recommandation d'investissement
- L'analyse comprend la détermination des signaux d'alarme, des facteurs de risque généraux et des occasions, de même que des commentaires sur ces éléments
- L'analyse est évaluée dans le cadre du processus d'approbation du comité de placement

Premières mesures après l'investissement

- Nous visons une représentation au conseil d'administration et l'accès à de solides mécanismes de protection et de gouvernance de façon à exercer une influence sur les décisions clés liées aux questions ESG
- Nous passons en revue tous les facteurs de risque importants et préoccupations soulevés au cours du processus de contrôle préalable et décidons si d'autres étapes s'imposent en ce qui a trait aux enjeux ESG

Engagement actionnarial et suivi

- Nous tirons profit d'une étroite communication et d'ententes d'information conclues avec nos partenaires pour nous assurer d'être au fait des incidents liés aux facteurs ESG
- Nous mettons à jour et surveillons sur une base annuelle le rendement des nouveaux placements des fonds en matière de facteurs ESG au moyen de notre cadre de surveillance
- En tenant compte des facteurs ESG lors de la liquidation d'un placement, nous établissons ses caractéristiques ESG, s'il y a lieu

Rapports

- Nous communiquons des renseignements sur les facteurs ESG à nos investisseurs au moyen de nos rapports trimestriels ou lors de l'assemblée générale annuelle, et nous fournissons des rapports supplémentaires sur une base annuelle et ponctuelle lorsque les investisseurs en font la demande
- En tant que signataire des PRI, nous produisons un rapport annuel pour le module des infrastructures des PRI ainsi que l'évaluation des fonds d'infrastructures GRESB

Transition énergétique et exclusions

Gestion de placements Manuvie reconnaît les risques et les occasions associés aux changements climatiques et à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Notre équipe des investissements dans les infrastructures participe activement à la transition énergétique aux États-Unis, en investissant dans des domaines comme l'énergie solaire, l'énergie éolienne et le stockage dans des batteries. Nous croyons que ces actifs et d'autres actifs d'énergie renouvelable constituent les éléments clés d'un réseau électrique à plus faible émission de carbone.

Dans le cas des centrales alimentées au gaz naturel, notre équipe Infrastructures examine quelques occasions où ces centrales sont intégrées ou pourraient l'être dans le cadre de la stratégie globale d'énergie renouvelable de la région afin d'assurer la stabilité du réseau vu l'intermittence de l'énergie éolienne et solaire. Le gaz naturel est l'élément qui a le plus contribué à la réduction de la dépendance des États-Unis à la production d'énergie à partir du charbon.

L'équipe de placement continue d'évaluer les occasions d'investissement dans les services publics qui cheminent dans leur transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Cela peut inclure les services publics qui prévoient mettre hors service leurs anciennes centrales au charbon dans le cadre d'une stratégie de transition énergétique.

Conformément à notre point de vue en matière de transition énergétique, notre équipe Infrastructures n'évalue plus les placements dans les centrales électriques au charbon. Nous croyons également que les actifs des centrales au charbon comportent de plus en plus de risques économiques et environnementaux.

Collaboration et mobilisation

L'équipe Infrastructures reconnaît l'importance de collaborer avec les experts du secteur, d'autres investisseurs et la direction des sociétés en exploitation, à la fois pour mieux comprendre l'évolution des pratiques exemplaires et pour contribuer au développement et à l'adoption de l'intégration des facteurs ESG à l'échelle mondiale.

De plus, nous croyons que la mobilisation des parties prenantes renforce notre incidence sur les sociétés et les marchés dans notre sphère d'influence collective. Les interactions de Gestion de placements Manuvie avec les parties prenantes peuvent prendre différentes formes, y compris des rapports écrits publics ou non publics, ou des communications verbales. Nous interagissons avec différents types de parties prenantes sur diverses questions ESG.



Partenaires d'affaires et sociétés en portefeuille

L'approche de placement de l'équipe Infrastructures consiste à établir des partenariats significatifs avec des exploitants et des promoteurs de premier plan dans le secteur pour réaliser des opérations de grande qualité. En tant qu'investisseur institutionnel, nous communiquons avec les sociétés et les promoteurs afin de nouer un dialogue constructif sur diverses questions touchant les placements, dans le but d'en accroître la valeur à long terme. Au sein du secteur des infrastructures, nous tirons profit de nos relations, de la représentation au sein du conseil d'administration et des solides mécanismes de protection et de gouvernance pour entretenir un dialogue avec les sociétés en portefeuille. Lorsque cela est opportun et approprié, nous mobilisons les investisseurs afin de susciter des changements positifs en matière de communication de l'information, de gestion et de rendement en lien avec les facteurs ESG.



Investisseurs

Nous avons des conversations actives avec les investisseurs actuels et potentiels, qui tiennent compte des facteurs ESG, afin d'améliorer nos processus internes en fonction des attentes du marché et des pratiques exemplaires du secteur. Les interactions avec les investisseurs prennent de nombreuses formes, y compris un dialogue régulier sur le rendement des placements, nos assemblées générales annuelles et des rapports périodiques.



Homologues et associations sectorielles

Nous reconnaissons l'importance de collaborer avec d'autres investisseurs et les experts du secteur, à la fois pour mieux comprendre l'évolution des pratiques exemplaires et pour contribuer au développement et à l'adoption de l'intégration des facteurs ESG à l'échelle mondiale. Notre équipe Infrastructures contribue au maintien d'un dialogue actif avec nos homologues du marché.



Communautés

Nous comprenons le rôle que jouent les communautés dans le succès des actifs dans lesquels nous investissons, ainsi que la responsabilité qu'un actif envers les communautés au sein desquelles il exerce ses activités. Nous accordons une grande importance à l'engagement communautaire des entreprises et nous appuyons activement les initiatives communautaires au niveau du conseil d'administration. Bon nombre de nos sociétés en portefeuille maintiennent une grande visibilité au sein des communautés où elles exercent leurs activités, ce qui en fait des chefs de file pour ce qui est des programmes sociaux dont bénéficient ces communautés.



Entrepreneurs

Comme nous investissons habituellement aux côtés d'exploitants ou de partenaires de grande qualité, nous communiquons au besoin notre approche responsable en matière de mise sous contrat aux gestionnaires des sociétés exploitantes et déployons des efforts raisonnables pour favoriser l'adoption de pratiques conformes à notre approche.

Gestion de placements Manuvie

Gestion de placements Manuvie est le secteur mondial de gestion de patrimoine et d'actifs de la Société Financière Manuvie. Nous comptons plus de 100 ans d'expérience en gestion financière au service des clients institutionnels et des particuliers ainsi que dans le domaine des régimes de retraite, à l'échelle mondiale. Notre approche spécialisée de la gestion de fonds comprend les stratégies très différenciées de nos équipes expertes en titres à revenu fixe, actions spécialisées, solutions multiactifs et marchés privés, ainsi que l'accès à des gestionnaires d'actifs spécialisés et non affiliés du monde entier grâce à notre modèle multigestionnaire.

Le présent document n'a été soumis à aucun examen de la part d'un organisme de réglementation des valeurs mobilières ou autre et il n'a été déposé auprès d'aucun organisme de réglementation. Il peut être distribué par les entités de Manuvie ci-après, dans leurs territoires respectifs. Des renseignements supplémentaires sur Gestion de placements Manuvie sont accessibles sur le site manulifeim.com/institutional/ca/fr.

Australie : Manulife Investment Management Timberland and Agriculture (Australasia) Pty Ltd., Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited. **Canada** : Gestion de placements Manuvie limitée, Distribution Gestion de placements Manuvie inc., Manulife Investment Management (North America) Limited et Marchés privés Gestion de placements Manuvie (Canada) Corp. **Chine** : Manulife Overseas Investment Fund Management (Shanghai) Limited Company. **Espace économique européen** : Manulife Investment Management (Ireland) Ltd., qui est habilité et régie par l'organisme Central Bank of Ireland. **Hong Kong** : Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited. **Indonésie** : PT Manulife Aset Manajemen Indonesia. **Japon** : Manulife Investment Management (Japan) Limited. **Malaisie** : Manulife Investment Management (M) Berhad 200801033087 (834424-U). **Philippines** : Manulife Investment Management and Trust Corporation. **Singapour** : Manulife Investment Management (Singapore) Pte. Ltd. (société inscrite sous le numéro 200709952G). **Corée du Sud** : Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited. **Suisse** : Manulife IM (Switzerland) LLC. **Taiwan** : Manulife Asset Management (Taiwan) Co., Ltd. **Royaume-Uni** : Manulife Investment Management (Europe) Ltd., qui est habilitée et régie par l'organisme Financial Conduct Authority. **États-Unis** : John Hancock Investment Management LLC, Manulife Investment Management (US) LLC, Manulife Investment Management Private Markets (US) LLC et Gestion de placements Manuvie Agriculture et terrains forestiers Inc. **Vietnam** : Manulife Investment Fund Management (Vietnam) Company Limited.

Le 15 novembre 2021, Hancock Natural Resource Group, Inc. est devenu Gestion de placements Manuvie Agriculture et terrains forestiers Inc.

Manuvie, Gestion de placements Manuvie, le M stylisé et Gestion de placements Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.